

Larnod

Les échos

En bref

MAI 2024

Larnodiennes, Larnodiens,

Si l'heure du bilan n'a pas encore sonné, j'éprouve le besoin de partager avec vous mes priorités pour la fin du mandat.

La première concerne la requalification de la route de la Gare. Si le projet est physiquement engagé, il requiert néanmoins un suivi constant de la part des élus.

Vaste programme de travaux de plus d'un million d'euros, il prévoit l'enfouissement des câbles aériens (électricité, éclairage public et téléphone) sous maîtrise d'ouvrage SYDED et l'aménagement de la route (création d'un trottoir, carrefours plateaux, éclairage public ...) par GBM. Les travaux engagés en septembre 2023 s'achèveront mi-2025. La commune devra participer financièrement à hauteur de 30 à 40 % selon la nature des prestations.

La seconde porte sur la rénovation, ou devrais-je plutôt dire, **la réhabilitation énergétique du groupe scolaire**, tant le programme est destiné à répondre aux enjeux de la transition environnementale. A la différence avec l'aménagement de la route de la Gare, ce projet, destiné à rénover un bâtiment communal, est porté directement par la commune.

Sur la base d'un audit énergétique conduit en 2023, la commune a recruté récemment une équipe de maîtrise d'œuvre afin d'étudier finement les scénarios, avec un double objectif : réduire la consommation énergétique et améliorer le confort des usagers.

Si le budget, toutes dépenses confondues, est conséquent, 400 000 €, la commune escompte profiter du contexte très favorable aux bâtiments scolaires dans le cadre du plan national de sobriété énergétique, en obtenant, notamment, des subventions de l'Etat et des collectivités territoriales.

Sachez que les études viennent de démarrer en vue d'une réalisation des travaux en 2025.

Enfin, ma troisième priorité réside dans l'accompagnement de la société COLRUYT dans son projet d'implanter une surface commerciale le long de la RN83, en lieu et place d'anciens bâtiments d'entreprise. Si l'affaire peut paraître simple, il n'en est rien quand on sait que le projet est desservi par une route nationale et qu'il nécessite, au vu du trafic supporté, la création d'un aménagement pour sécuriser les échanges.

Initié en 2022, le projet est désormais bien engagé. Après une phase de concertation et de travail préparatoire avec les services compétents, la demande d'autorisation de voirie a été transmise à l'inspection générale du ministère des Transports. Quant à la demande de permis de construire, elle a été déposée le 30 avril dernier.

Au total, près de 1000 m² de surfaces commerciales seront ainsi construites à horizon mi-2026. Au-delà de l'indéniable service à la population locale, ce projet transformera l'image du village depuis la RN83 et, d'une certaine manière, celle de l'entrée d'agglomération bisontine.

Soyez assurés de ma totale implication dans la réussite de ces projets.

Le Maire

CÉRÉMONIE DES PRIMO-VOTANTS

À l'approche des élections européennes, la mairie organise une cérémonie de remise des cartes électorales aux jeunes citoyens qui s'apprêtent à exercer leur droit de vote pour la première fois.

Ils sont au nombre de 27 à avoir reçu une invitation accompagnée d'un livret de présentation de la communauté européenne.

La cérémonie aura lieu le samedi 8 juin à 18 heures à la mairie et se prolongera par un moment de convivialité en présence des élus du conseil municipal.

Hamza ZENNOUD



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du 18 janvier au 17 février, vous avez sans doute rencontré des agents recenseurs qui ont parcouru notre commune de long en large et à maintes reprises pour vous distribuer les documents de l'INSEE puis récupérer vos réponses.

Un grand merci à tous ceux qui, en répondant par internet, ont simplifié leur travail et permis de collecter rapidement et avec davantage de confidentialité les renseignements demandés. Vous avez été près de 80% dans ce cas. Merci aussi pour l'accueil que vous leur avez réservé et pour la qualité et l'exhaustivité des réponses !

La population de Larnod au 18 janvier 2024 est officiellement de 762 personnes pour 324 logements recensés, soit une légère baisse de 12 habitants par rapport au dernier recensement de 2018.

C'est maintenant sur cette base que seront déterminées entre autres, les dotations de l'Etat et des collectivités pour les prochaines années, ainsi que diverses subventions que la commune peut obtenir.

Jean-Marie DOLLAT

ACCÈS AU COMPLEXE SPORTIF

Il est rappelé que la fréquentation et l'usage des équipements sportifs et de loisirs au complexe sportif sont réglementés par arrêté municipal du 11 juin 2021.

Afin d'assurer la sécurité, la tranquillité et la propreté des lieux, l'accès est autorisé uniquement de 8h à 22h.

Des dérogations sont néanmoins possibles sur demande préalable. Elles feront l'objet, le cas échéant, d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public sous la responsabilité du bénéficiaire.



Le Maire



PATRIMOINE COMMUNAL

Fabriqué à la fonderie de LOULANS en Haute-Saône par la société Thierry et Cie, ce fourneau à colonne dispose d'une galerie ajourée de feuillage. Sa façade est richement décorée.

Il équipait l'école communale de Larnod à la fin du XIXème siècle (~1880) jusqu'à la création du groupe scolaire en 1981.

Il a été restauré en 2023 par l'entreprise AERA (Poligny) et la fonderie du Val de Saône (Larnod).

Hamza ZENNOUD

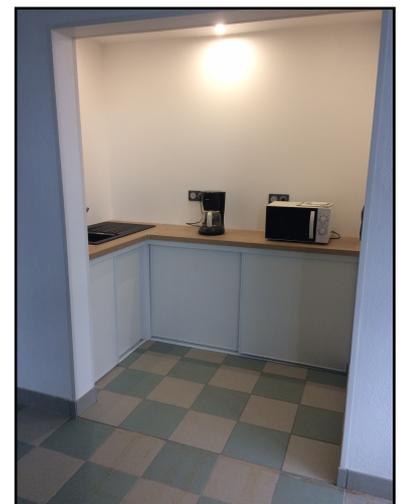
RENOVATION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS

La commune a fait réaliser par GBM en 2023 l'étude de rénovation du bâtiment du stade.

La priorité a été donnée à la rénovation du 1er niveau du bâtiment occupé par la salle des associations et le local technique. C'est l'équipe du Sivom qui a réalisé les travaux consistant à ajouter à la salle actuelle une petite kitchenette en prenant une partie de la surface du local technique.

D'autre part le local toilettes a été transformé pour le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite.

Nous espérons que les besoins exprimés par les associations utilisatrices de ces locaux auront été satisfaits.



Jean-Marie DOLLAT

REFECTION DU CHEMIN DE LA GRATTE



Dans le cadre du dispositif « Gros Entretien Renouvellement », Grand Besançon Métropole a achevé cette année la réfection de la couche de roulement du chemin de la Gratte, désormais classé dans le domaine public communautaire.

Le coût des travaux a été pris en charge par GBM avec les attributions de compensation pour transfert de compétences versées par les communes depuis la création de la communauté urbaine au 1er janvier 2019.

Le Maire

ESPÈCE PROTÉGÉE

Au mois de février, vous avez peut être noté l'apparition de ce panneau sur le chemin de la route royale : il indique la présence de salamandres tachetées !

Elles sortent la nuit à 2 moments de l'année : en octobre/novembre et en février/mars. Ce sont des périodes où elles se déplacent pour se reproduire.



La commune a ainsi la chance d'abriter cette espèce. L'initiative d'une habitante vise à informer les habitants et promeneurs de la présence de la salamandre, et de prêter attention en cas de déplacement nocturne afin d'éviter de les écraser.

Bonne cohabitation !
Ségolène TRAVICHON

RESPECT DU VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;**
- **Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30 ;**
- **Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.**

Arrêté préfectoral du 19 avril 2005



FÊTE DU VILLAGE



Chers habitants,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la fête de notre village aura lieu le vendredi 28 juin. Préparez-vous à une journée remplie de joie, de partage et de festivités pour petits et grands !



Vendredi 28 juin



Stade et environs



**À partir de 19h00
jusqu'à tard dans la nuit.**

Hamza ZENNOUD